



Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur * **Sont calculés sur les prix affichés**

PRIX DE VENTE	HABITATION / PROFESSIONNEL	TERRAIN	COMMERCIAL / INDUSTRIEL
Jusqu'à 25 000 €	10 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 25 001 € à 150 000 €	7 % TTC	7 % TTC	7 % TTC
De 150 001 € à 200 000 €	6% TTC	6% TTC	6% TTC
De 200 001 € et plus	5% TTC	5% TTC	5% TTC

- **PARKING : 2500 € Honoraires Forfaitaires.**
- **CAS EXCEPTIONNEL : honoraires à la charge de l'acquéreur (succession)**
- **PROGRAMME NEUF : honoraires à la charge de l'acquéreur.**

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Act'immo

37, Boulevard Charles de Gaulle – 95110 Sannois

Tel : 01 30 25 23 23 – Email : actimmosannois@orpi.com

S.A.R.L ESTEL au capital de 12000€ – RCS Pontoise B429 884 695 – Code APE 6831Z – Garantie Financière QBE Insurance (Europe) limited

Carte professionnelle CPI 9501 2016 000 012 822 délivrée par la CCI de Paris Ile de France – SIRET 429 884 695 00017
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

Honoraires au 16 Mai 2023

La délivrance d'une note est obligatoire